

après le bac... **STAV***

**[Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant :
agriculture - alimentation - environnement - territoires]**

** Il remplace les anciens bacs STPA (Sciences et technologies du produit agroalimentaire) et STAE (Sciences et technologie de l'agronomie et de l'environnement). Première session d'examen pour ce nouveau bac en 2008.*

Bénéficiant de la réforme de leur série, les futurs bacheliers technologiques agricoles pourront désormais envisager une poursuite d'études vers toutes les spécialités de BTS. Certains DUT et BTS peuvent les intéresser. Les meilleurs d'entre eux pourront se diriger vers les classes prépas. L'université reste peu adaptée, à l'exception des licences pro post-bac + 2.

VOUS VOULEZ CONTINUER SUR VOTRE LANCÉE ?
Vous pouvez préparer un **B TSA** (bac + 2), voire un **B TS** ou un **D UT**, dans des domaines en rapport avec votre bac. Ces diplômes de technicien supérieur permettent une insertion professionnelle, mais également la poursuite d'études.

Vous pouvez aussi intégrer une **école spécialisée** en vue d'obtenir un diplôme professionnel.

Motivés par des études longues ? Vous pouvez tenter une **école d'ingénieurs, agronome ou vétérinaire**, en passant par les classes préparatoires aux concours. La **voie universitaire** (licence et master) est en revanche **déconseillée**, même après une mise à niveau scientifique. En revanche, certaines passerelles existent après un bac +2 vers des licences professionnelles.

Qui sont ?

Les bacheliers agricoles

En 2004, 5238 élèves ont obtenu un bac techno agricole (STAE ou STPA). Ils représentent 1 % de l'ensemble des bacheliers, et près de 4 % des bacheliers technologiques.



Les prépas ATS

Le concours C des **écoles d'agronomie** (ENSA-ENITA-INA) et des **écoles vétérinaires** est accessible après un BTS, ou certains BTS et DUT. Pour augmenter ses chances, mieux vaut passer par une classe **prépa ATS** (année préparatoire spéciale pour technicien supérieur) **biologie**. Une dizaine de lycées agricoles en disposent. L'enseignement est une mise à niveau en sciences (maths, physique, biologie, chimie) et culture générale (français, langues).

- **Les spécialités de DUT envisageables :** génie biologique, option agronomie ou génie de l'environnement ou industries alimentaires et biologiques.

- Les **débouchés** des BTS et des DUT : production agricole, agroalimentaire, agro-équipement, gestion d'exploitation, en aménagement et protection de la nature principalement. Et, pour quelques-uns, laboratoire d'analyses agricoles, biologiques ou biotechnologiques.

- Près de la moitié des titulaires d'un BTS - DUT **poursuivent des études**. Notamment en **licence pro** (un an à l'université) ou dans le cadre d'un certificat de spécialisation agricole (après un BTSA), afin d'affiner leur spécialisation ou d'acquérir une double compétence, appréciée des employeurs.

Les meilleurs élèves intègrent une **école d'ingénieurs** accessible sur concours post-bac + 2 – via une **prépa ATS biologie**, bien souvent (cf. l'encadré Zoom).

Classes préparatoires : cap sur les grandes écoles

Rares sont les bacheliers technologiques agricoles qui s'inscrivent dans ces classes, car même les prépas dites « technologiques » ne leur sont pas directement destinées.

- Si vous voulez intégrer une **école agronomique** ou **vétérinaire**, vous pouvez déposer un dossier auprès de l'un des trois lycées abritant des classes **prépas TB** (technologie biologie). Celles-ci préparent, en deux ans, au concours Agro-ENITA et à celui des écoles vétérinaires. Elles recrutent principalement des bacheliers STL de spécialité biochimie et génie biologique, mais elles admettent parfois des bacheliers agricoles.

- Autre solution : préparer un **BTSA**, puis s'inscrire en **prépa ATS biologie** (cf. l'encadré). Attention, ces classes – une dizaine en France – sont aussi très sélectives.

- En tout cas, pour être admis en prépas, il faut **avoir de très bons résultats en sciences** mais aussi en **expression française** et en

langues. Ces classes exigent aussi une solide **motivation**, de grandes **capacités d'organisation et de travail**, une bonne **résistance physique et psychologique**.

Écoles spécialisées : le choix d'un métier

Elles délivrent au bout de 3 à 5 ans des diplômes spécifiques, en vue d'un métier. Certaines sont adaptées à votre bac. Recrutement **sur concours**. Attention aux dates d'inscription!

- Nombre d'**écoles d'ingénieurs** recrutent **post-bac**, sur concours ou sur dossier + épreuves, et entretien, pour 5 ans. Les enseignements sont souvent plus concrets qu'en classes prépas, avec un stage dès la 1^{re} année. La priorité est donnée aux bacheliers S, mais les **bacheliers agricoles ont leur chance**. Visez les écoles regroupées au sein de la **Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs en agriculture (FESIA)** qui forment des ingénieurs de terrain. Ces écoles pratiquent aussi les **admissions parallèles post-BTSA**, sur dossier et entretien.

- D'autres écoles délivrent des **certificats de spécialisation** accessibles directement après un bac agricole. Les **domaines sont pointus** et visent une insertion professionnelle après **un an d'études**.

On peut citer les certificats de spécialisation suivants : conduite d'un élevage laitier ; technicien conseil en **comptabilité** et **gestion agricole** ; **tourisme vert**, accueil et animation en milieu rural ; **commercialisation** des vins ; collaborateur du concepteur paysagiste ; responsable **technico-commercial** horticulture ornementale.

Université : vers la licence professionnelle

Rares sont les bacheliers agricoles qui optent pour un parcours universitaire en **cinq ans** (licence, puis master). En effet, les domaines proposés à la fac ne sont pas très adaptés à la formation initiale des bacheliers technologiques agricoles.

- Les **licences de biologie, chimie, physique...** exigent un niveau scientifique élevé (calé sur le programme du bac S). Très théoriques, elles demandent des **capacités d'abstraction, d'analyse et d'expression** (en vue des démonstrations). Certaines universités mettent en place des cours ou des années de **mise à niveau scientifique** à destination des bacheliers technologiques. Travailleurs et très motivés, vous pouvez envisager ce parcours.

- Il est néanmoins plus sage de **commencer par un BTS ou un DUT**, pour rejoindre ensuite l'université en vue d'une **licence pro** (un an). Il en existe un certain nombre dans des spécialités proches : agriculture raisonnée ; agronomie ; ingénierie de l'entreprise agricole ; aménagement : animation et développement des territoires ruraux ; productions animales ; productions végétales...
Recrutement sur dossier et entretien.

Où s'informer ?

Pas de bonne orientation sans une bonne information !

Avant de vous inscrire, renseignez-vous sur la filière que vous aimeriez suivre. Quelles sont les réorientations possibles, les débouchés professionnels offerts...

Profitez des « portes ouvertes » organisées dans les établissements supérieurs, des salons et des forums, pour y rencontrer des étudiants, des professeurs.

N'hésitez pas à vous rendre au centre de documentation et d'information (CDI) de votre lycée ou au centre d'information et d'orientation (CIO) de votre secteur.

Des professionnels (conseiller d'orientation-psychologue, documentaliste, enseignant...) peuvent vous renseigner et vous aider dans vos démarches.

De nombreux ouvrages y sont à votre disposition, dont les **publications de l'ONISEP** :

- *Collection dossiers* : Après le bac, le guide des études supérieures ; Le guide des écoles d'ingénieurs...
- *Collection Parcours* : S'occuper d'animaux ; Les métiers de l'agriculture et de l'élevage ; de la nature et de l'environnement ; de la biologie : agroalimentaire, cosmétique, santé...

À consulter : www.onisep.fr où vous trouverez tous les métiers et toutes les formations.

